



Parangonnage et étude des

# MARQUAGES D'ANIMATION

Stage de fin d'étude réalisé entre mars-août 2025

---

Lisa ARGENTO

# SOMMAIRE

1 - Cadrage et réglementation du marquage d'animation

2 - Réalité du terrain

3 - Analyse des résultats et recommandations

# Cadrage et réglementation du marquage d'animation



# Marquage d'animation possible sur les chaussées en statut de zone de rencontre ou d'aire piétonne



## **Instruction Interministérielle sur la signalisation routière**

### **Article 118-7. Inscriptions sur chaussée**

[...]

Dans les zones de rencontre et dans les aires piétonnes, des marques d'animation comportant uniquement des dessins non répertoriés dans l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié peuvent être implantées. Ces dessins ne doivent ni reprendre ni détourner des signaux routiers ou des marques commerciales, ni entraîner de confusion chez les usagers.

Ces marques d'animation n'entraînent aucune obligation de guidage ou de prescription et doivent posséder les mêmes performances (notamment d'adhérence) que les autres inscriptions sur chaussée. Les couleurs employées pour les marques d'animation ne doivent pas être les mêmes que celles prévues par l'article 8 de l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié.

[...]

## **Circulaire du 15 mai 1996 relative à l'utilisation de la couleur sur chaussée**

[...]

L'usage de la couleur ne doit entraîner aucune confusion possible avec le marquage réglementaire, de jour comme de nuit, par tous les temps et après vieillissement. Il ne doit nullement en affaiblir la lecture ou nuire à sa bonne compréhension. Enfin, il ne doit pas dévaloriser la signalisation réglementaire.

[...]

Les exigences concernant les caractéristiques de surface des revêtements colorés doivent être identiques à celles habituellement adoptées pour les couches de roulement.

## **Note d'information (SETRA) « coloration des revêtements routiers et sécurité routière » - mars 1998**

[...]

Il est important que les différents objets routiers définis de façon réglementaire gardent le même traitement, sans introduire de fausse hiérarchie dans leur importance. La couleur peut attirer l'attention sur un objet, mais peut aussi la détourner d'un autre du même type, mais non coloré et ainsi le dévaloriser.

[...]

Domaines d'emplois possibles : VALORISATION DE L'ESPACE (place traversante, aire piétonne, ...) : GAMME DE COULEURS ATTÉNUÉES ((tons clairs ou sombres) - Rose, brun, brique, ... - Sable, ocre, ... - Bleu, ... - Gris, ...)

- Dans le cadre de compositions multicolores à fonction décorative et de faible surface : toutes les couleurs peuvent être utilisées, mais le rouge vif et les verts ne doivent pas être dominants.

- Sur de très petites surfaces monochromes (ex. : filets) : toutes les couleurs peuvent être utilisées hormis le rouge vif et les verts.

# 1 - CADRAGE ET RÉGLEMENTATION DU MARQUAGE D'ANIMATION

## Définir une marque d'animation

- Marquage au sol réglementaire
- Forme et couleur non définies
- Implantée en aire piétonne ou zone de rencontre
  - Signifie priorité du piéton



## Utilisé pour :

- Informer, embellir, produire une identité territoriale, favoriser le jeu et les modes actifs
- Signaler un changement d'usage
- Attirer l'attention, apaiser les circulations ou animer l'espace public

Image zone de rencontre idéale



# 1 - CADRAGE ET RÉGLEMENTATION DU MARQUAGE D'ANIMATION

## Récap' de ce qu'il faut respecter

### Cadre général réglementation

- Convention de Vienne
- Code de la route
- Circulaire interministérielle du 15 mai 1996 relative à l'utilisation de la couleur sur chaussée
- Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR)

### Recommandations

- **note du Setra de 1998** « Coloration des revêtements routiers et sécurité routière »
- **fiche « Plan d'actions pour les mobilités actives »** sur le marquage de trajectoire (Cerema, 2016)

### Couleurs

**Blanc** et **Jaune** : Produits certifiés

**Rouge** : Pas de produit certifié

**Bleu** : Pas de produit certifié

**Noir** de masquage en cours de certification

→ couleurs réservées à l'usage routier

Il faut utiliser des couleurs atténuées ou différentes pour les marques d'animation

### Produits

• **Peintures**  
à l'eau, solvantée et réactive

• **Enduits à chaud**  
extrudés, rideaux et Spray

• **Enduits à Froid**  
à l'eau, avec catalyseur

• **Bandes Préfabriquées**  
collées à chaud, à froid

+ **Enrobés teintés**

⚠ Aucun produit utilisé pour les marques d'animation n'est certifié car il n'y a pas de couleur homologuée.

# Réalité du terrain



## 2 - RÉALITÉ DU TERRAIN : DES EXEMPLES DE MARQUAGE

### Aire piétonne

**Fermer l'espace aux automobilistes** : redonner de la place aux piétons, favoriser la marche, le jeu, l'échange



Place Jean Moulin, Bron



Canal de l'Ourq, Seine-Saint-Denis

## 2 - RÉALITÉ DU TERRAIN : DES EXEMPLES DE MARQUAGE

### Zone de rencontre

**Signaler un changement d'usage** : apaiser la circulation, faire ralentir les automobilistes et favoriser l'appropriation de la chaussée par les piétons



Rue Bachelard, Vaulx-en-Velin



Rues, Grenoble

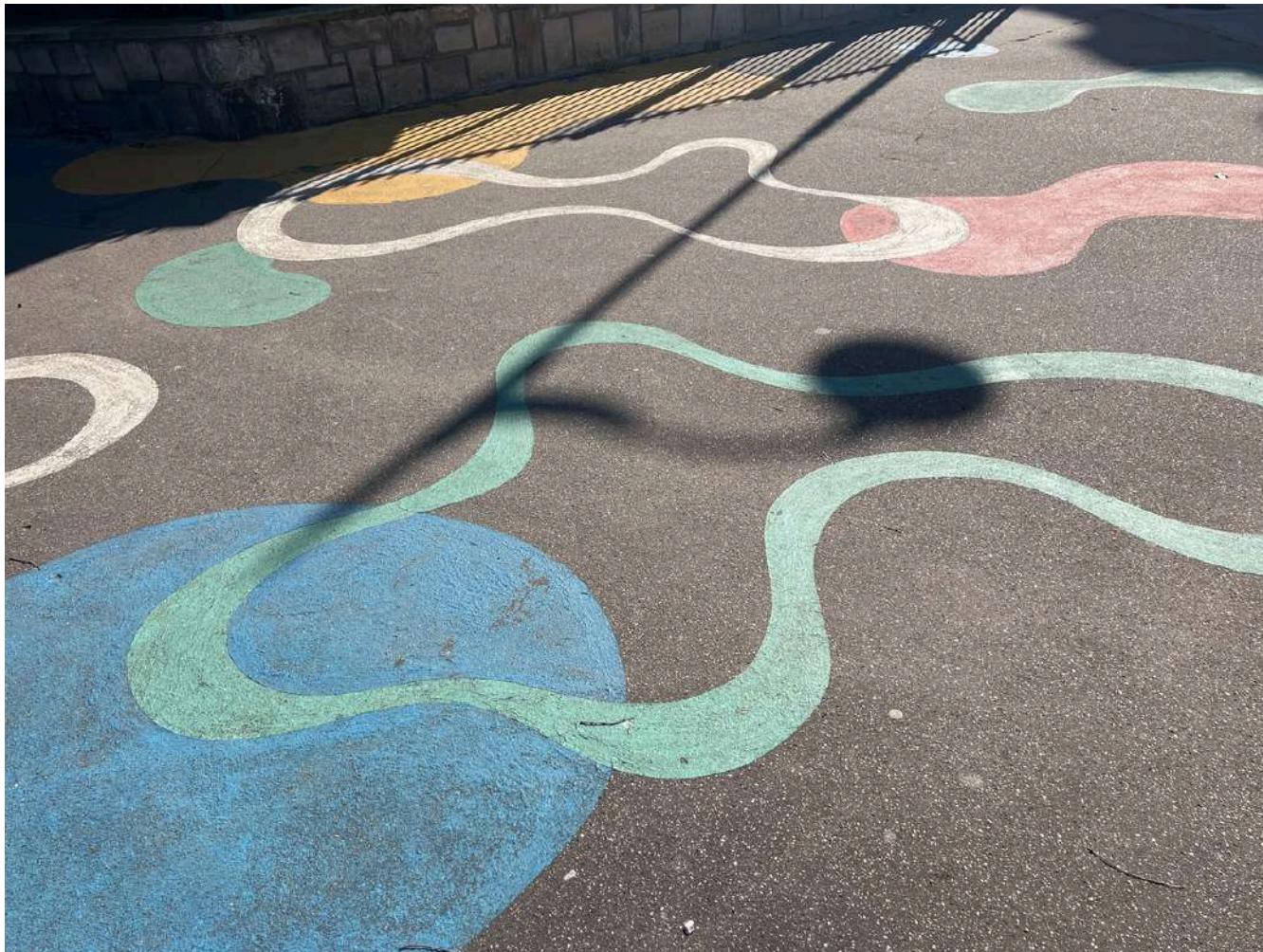


Rue Jeanne d'Arc, Rouen

## 2 - RÉALITÉ DU TERRAIN : DES EXEMPLES DE MARQUAGE

### Autres usages non compris dans la réglementation

Marques d'animation en zone 30, craie, tags, collages, ...



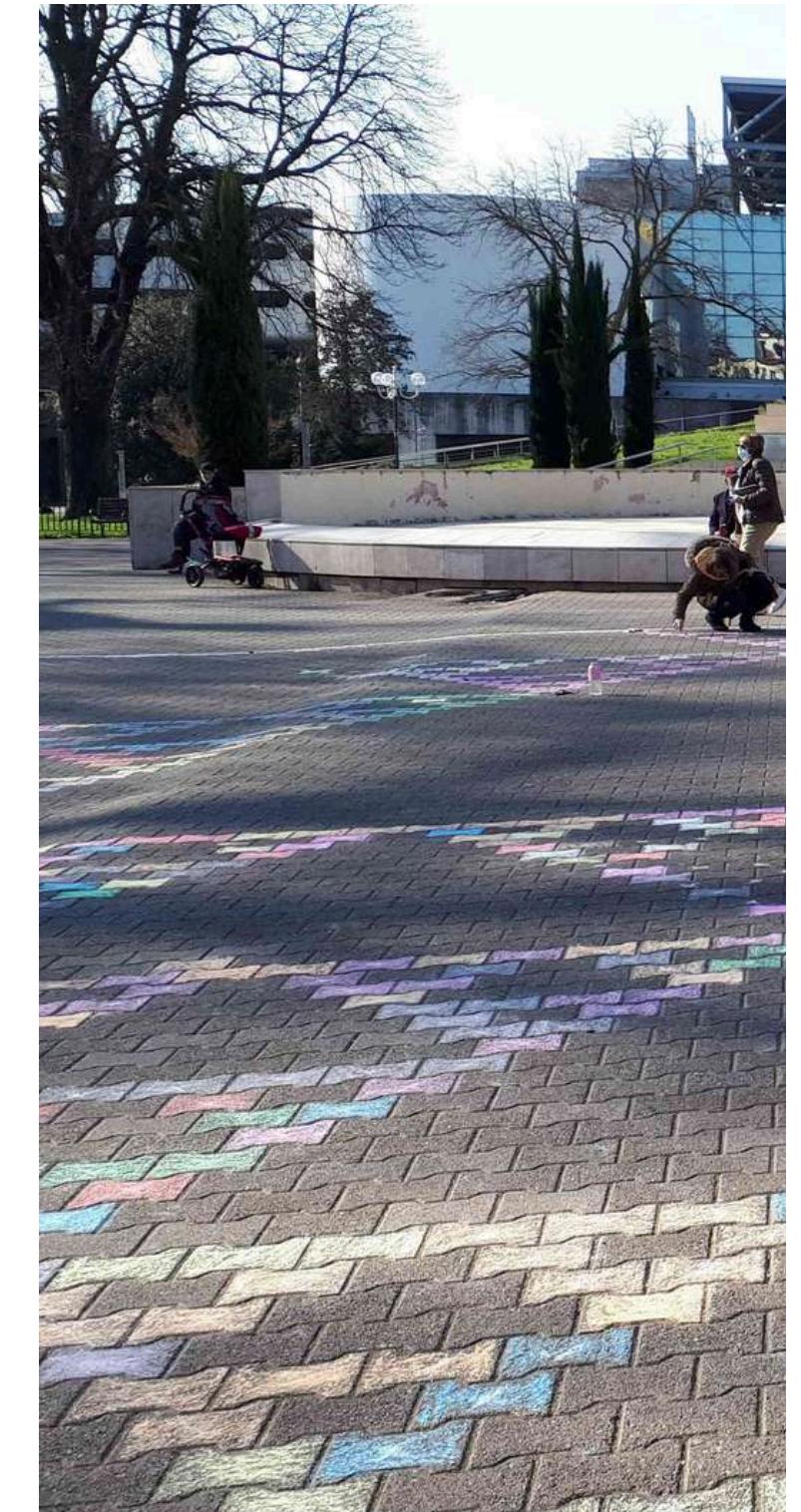
Trottoir en zone 30, Paris



Chaussée en zone 30 devant bar associatif, Canal de l'Ourq, Paris



Chaussée en zone 30, Rouen



Place Carnot, Lyon

## 2 - RÉALITÉ DU TERRAIN : DES EXEMPLES DE MARQUAGE

Divers types d'aménagement sous statut de zone de rencontre et aires piétonnes

### Visualisation de la zone de rencontre



Zone de rencontre, Amplepuis

### Abord d'école ludique



Rue école Meynis, Lyon

### Parcours ludique/sportif/culturel



Saint-Dizier (crédit Playgone)



Métropiéton, Sautron

## Place



Place Jacquard, Saint-Etienne



Place Martyrs Résistance, Lyon

## Elément ponctuel



Ememem, rue Pouteau, Lyon



Quais, Le Havre

## Devanture d'un établissement



Crédit - Grenoble



Centre social, Grenoble

# Analyse des résultats et recommandations

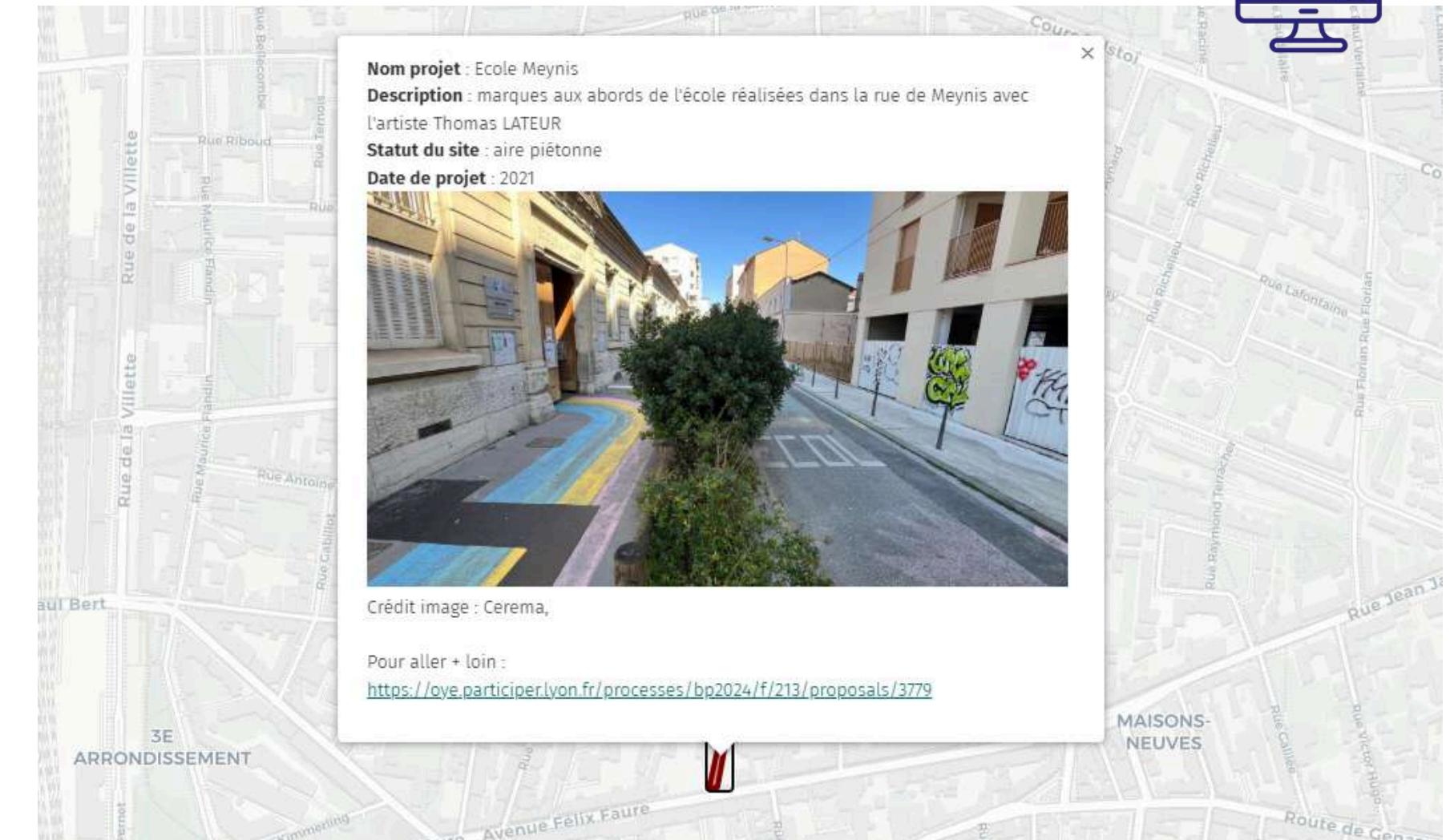
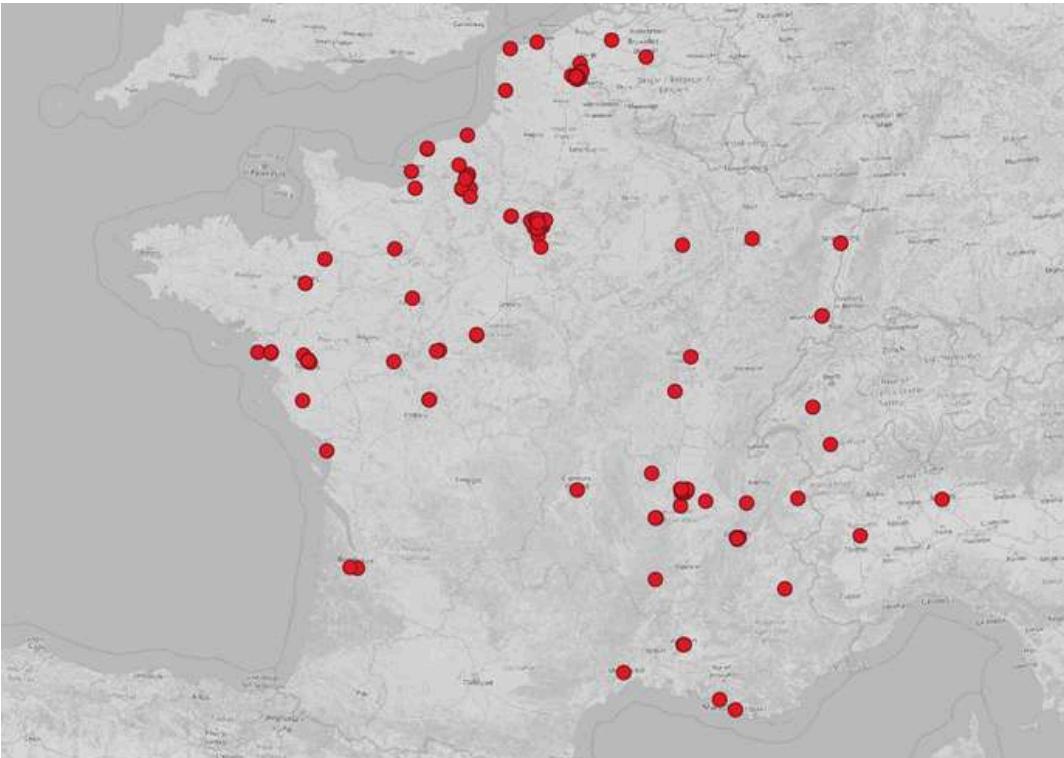


# 3 - ANALYSE DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

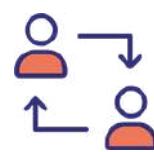
## Méthode



### Travail de recensement



Umap



**Entretiens** (collectivités, entreprises de marquage, BE, associations, usagers, ...)



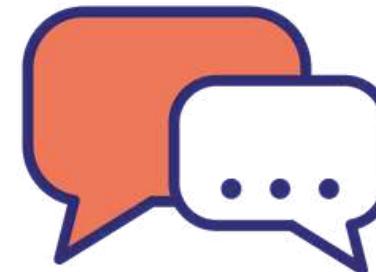
**Observation sur le terrain** (à poursuivre)



**Lectures** des guides et évaluations déjà réalisées par ces collectivités ou le Cerema

### 3 - ANALYSE DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

Retour des entretiens



#### **Enjeux/Objectifs des marquages des collectivités**

- Apaiser les espaces publics et réduire la vitesse et la place de l'automobile
- Encourager les mobilités actives (marche, vélo)
- Outil de préfiguration : tester un usage temporaire avant d'aménager de manière pérenne



**Analyse par des exemples**

# Rue Meynis, Lyon : abord d'école en aire piétonne



**Description rapide :** fresque pérenne réalisée en 2021 qui s'est usée par le passage et a été en partie recouverte à cause de travaux. Les peintures tiennent beaucoup moins bien sur la chaussée que sur le trottoir notamment à cause du passage des voitures avant que cette rue passe en zone de rencontre.

## Points positifs

- ralentissement des automobilistes
- caractère ludique

## Points négatifs

- durabilité

## Produits

Peinture : bleu, jaune, rose, blanc



# Amplepuis : zone de rencontre



**Description rapide :** zone de rencontre réalisée en 2024 pour apaiser la circulation en laissant aux piétons davantage de place dans le cadre d'un financement de l'ADEME. Ce marquage a une volonté temporaire pour préfigurer le réaménagement et transformer en zone de rencontre. Il n'a pas été bien perçu dès le début car la peinture était abstraite et qu'il n'y a pas eu de modification de la voirie.

## Points positifs

- ralentissement des automobilistes
- continuité marquage chaussée/trottoir
- concertation habitante et adaptation du projet
- égaie la ville
- donne une identité

## Points négatifs

- couleur jaune
- glissance

## Produits

Peinture : bleu, jaune, rose, blanc, vert, orange

“Un jaune, même s'il y a une nuance dans le jaune, ça ressemble vraiment à la signalisation temporaire.”

### 3 - ANALYSE DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

#### La question du lien avec le reste de la signalisation

- **éviter la saturation des marquages** : diminue la lisibilité, la compréhension et l'attention portée aux marquages
- **éviter les marquages en zone 30 même au niveau des traversées** : amène des informations contradictoires

“

Ils ont mis des pictos vélos qui étaient noyés dans, on va dire, dans le marquage d'animation qui faisait que la perception n'était pas très bonne. Le picto vélo ne prenait plus aucun sens. Ça a amené une espèce de... d'imbroglio, d'incompréhension dans ce qui était au sol.

”

### 3 - ANALYSE DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

#### Enjeux en fonction des acteurs



##### Collectivités

(en + de remplir leurs objectifs)

- réglementation
- coût
- durabilité et entretien

##### Usagers

- beauté
- compréhension
- durabilité

##### Entreprises de marquage et techniciens

- qualité du support initial
- temporalité/fenêtre de pose
- durabilité et entretien
- coût , ...

##### Associations

- cohérence
- accessibilité
- compréhension

#### Enjeux en fonction de la localisation

Marque d'animation = aménagement principalement métropolitain

Différentes entre espaces ruraux et espaces urbains ?

**Ville** : rue aux enfants, place, entrée de zone de rencontre, éco-quartier...

**Périurbain et zone rurale** : revitalisation de quartier ou centre bourg, projet de territoire, plan piéton, ...



“ C'est un métier à part entière. Ce qui me scie, c'est le déphasage entre la belle image qu'on s'en fait et la technique »

### 3 - ANALYSE DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

#### Contraintes / difficultés rencontrées qui reviennent dans les discours

- Coûts élevés
- Contraintes techniques :
  - réglementation (choix couleurs, emplacement)
  - qualité du support initial (état, dallage)
  - penser la vision à hauteur d'humain
  - qualité des produits (durabilité, glissance, couleur)
  - temporalité/fenêtre de pose (chaleur)
  - entretien
  - lisibilité (compréhension, superposition et lien avec le reste de la signalisation)
- Problèmes d'acceptabilité :
  - habitants ou commerçants réticents (couleurs mal perçues, incompréhension, besoin de concertation)



# RECOMMANDATIONS



## PROJET

- **Associer les usagers** dès la conception (habitants, écoles, commerçants)
- **Signaler correctement les zones**
- **Prévoir un budget entretien/effacement,**
- **S'inscrire dans une stratégie globale d'aménagement**, avec du mobilier, de la signalétique, de la concertation voire un changement de voirie

## PRODUIT ET MOTIF

- Avoir des **couleurs qui s'éloignent du revêtement** et des autres marques de signalisation
- **Eviter la saturation de motifs** et ceux proches de la signalisation
- **Eviter les aplats de couleur**  
→ Choisir des motifs simples, faciles à entretenir et à poser

**Manque : recherche sur la pollution des produits et leur durabilité dans le temps**

- **La concertation = meilleur acceptation, compréhension et appropriation**
- **Le marquage n'est pas une solution en soit mais un outil**

# Merci pour votre attention

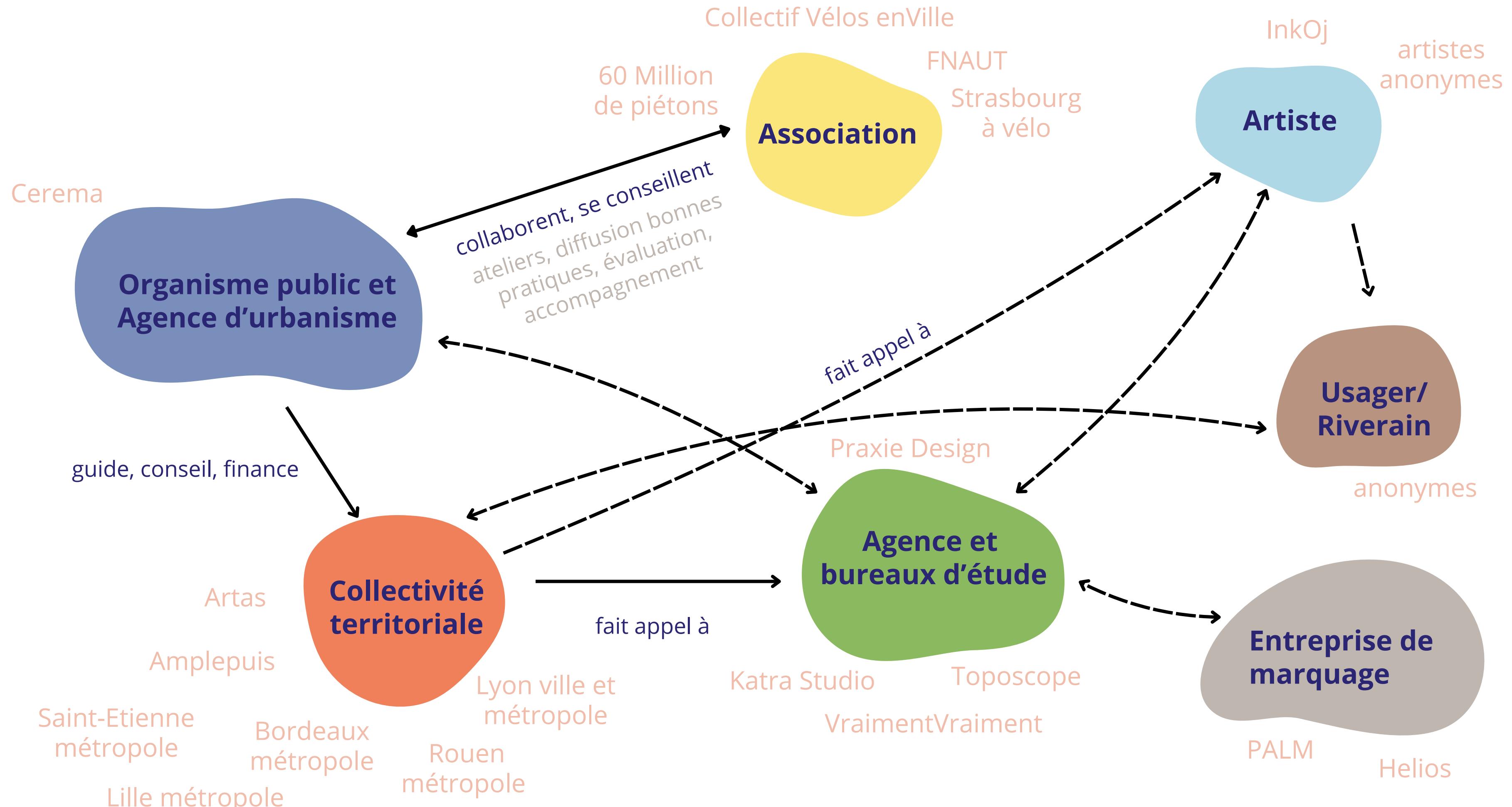
Vous pouvez retrouver ce travail de façon plus exhaustive en suivant ce lien :



[Les marquages d'animation dans l'espace public-  
Etude et Rapport du Cerema](#)

## DES QUESTIONS ?

# DIAGRAMME DES ACTEURS INTERROGÉS



# Marquage d'animation possible sur les chaussées en statut de zone de rencontre ou d'aire piétonne



## **Instruction Interministérielle sur la signalisation routière**

### **Article 118-7. Inscriptions sur chaussée**

[...]

Dans les zones de rencontre et dans les aires piétonnes, des marques d'animation comportant uniquement des dessins non répertoriés dans l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié peuvent être implantées. Ces dessins ne doivent ni reprendre ni détourner des signaux routiers ou des marques commerciales, ni entraîner de confusion chez les usagers.

Ces marques d'animation n'entraînent aucune obligation de guidage ou de prescription et doivent posséder les mêmes performances (notamment d'adhérence) que les autres inscriptions sur chaussée. Les couleurs employées pour les marques d'animation ne doivent pas être les mêmes que celles prévues par l'article 8 de l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié.

[...]

## **Circulaire du 15 mai 1996 relative à l'utilisation de la couleur sur chaussée**

[...]

L'usage de la couleur ne doit entraîner aucune confusion possible avec le marquage réglementaire, de jour comme de nuit, par tous les temps et après vieillissement. Il ne doit nullement en affaiblir la lecture ou nuire à sa bonne compréhension. Enfin, il ne doit pas dévaloriser la signalisation réglementaire.

[...]

Les exigences concernant les caractéristiques de surface des revêtements colorés doivent être identiques à celles habituellement adoptées pour les couches de roulement.

## **Note d'information (SETRA) « coloration des revêtements routiers et sécurité routière » - mars 1998**

[...]

Il est important que les différents objets routiers définis de façon réglementaire gardent le même traitement, sans introduire de fausse hiérarchie dans leur importance. La couleur peut attirer l'attention sur un objet, mais peut aussi la détourner d'un autre du même type, mais non coloré et ainsi le dévaloriser.

[...]

Domaines d'emplois possibles : VALORISATION DE L'ESPACE (place traversante, aire piétonne, ...) : GAMME DE COULEURS ATTÉNUÉES ((tons clairs ou sombres) - Rose, brun, brique, ... - Sable, ocre, ... - Bleu, ... - Gris, ...

- Dans le cadre de compositions multicolores à fonction décorative et de faible surface : toutes les couleurs peuvent être utilisées, mais le rouge vif et les verts ne doivent pas être dominants.

- Sur de très petites surfaces monochromes (ex. : filets) : toutes les couleurs peuvent être utilisées hormis le rouge vif et les verts.

# 1 - CADRAGE ET RÉGLEMENTATION DU MARQUAGE D'ANIMATION

## Emplacement réglementé

zones à aménager



### Aire piétonne

interdite aux véhicules motorisés  
sauf desserte et livraison



### Zone de rencontre

priorité aux piétons sur toute la  
largeur de la voirie



### Zone 30

vitesse réduite mais pas  
d'aménagement spécifique

OUI !

- Régime de priorité piétonne
- Véhicules sont au pas et doivent se mettre au rythme des piétons

Les marques rappellent donc aux automobilistes qu'ils ne sont plus prioritaires et aux piétons qu'ils peuvent être sur la chaussée

Il ne suffit pas d'installer une signalisation pour que les comportements changent.

NONNNN!!

- On peut en réaliser exceptionnellement dans le cadre d'expérimentation
- Il y a un flou juridique sur les trottoirs mais cela est déconseillé

# Rue Jeanne d'Arc à Rouen : zone de rencontre



## Points positifs

- mise en valeur du patrimoine
- cohérence architecturale (ABF)
- compréhension/reconnaissance des usagers a posteriori

## Points négatifs

- couleur verte : pas assez de contraste et mauvaise visibilité (accessibilité personnes malvoyantes)

## Produits

Enduit à froid/Résine : bleu, jaune, vert

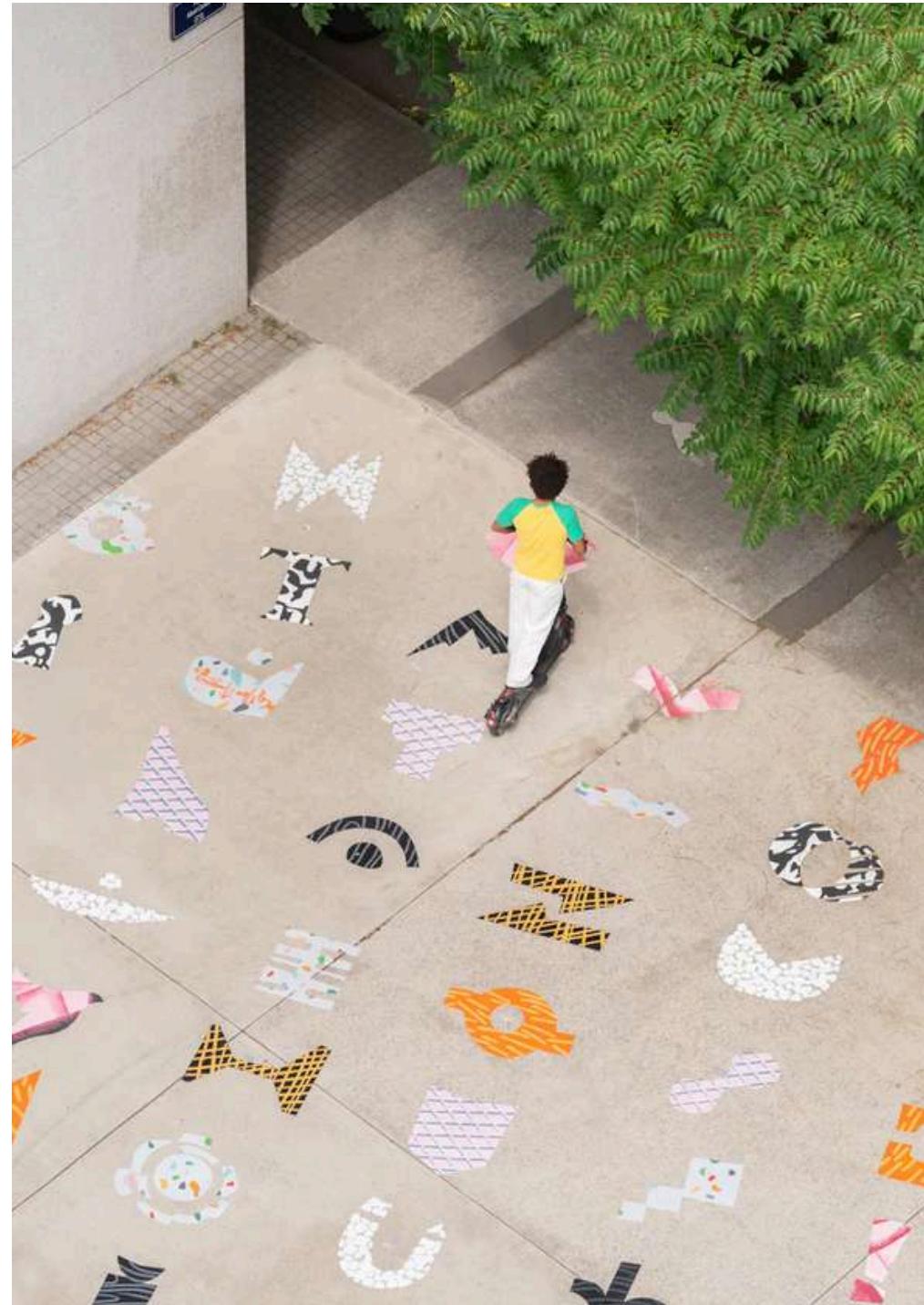
**Description rapide :** artère très fréquentée qui relie les quais de Seine à la Gare de Rouen. La rue a été classée en zone de rencontre alors qu'elle supportait, avant sa rénovation en 2022, une circulation dense de près de 10 000 véhicules par jour, dont près de la moitié en transit.

"Stratégie particulière, parce que ça a été traité à l'échelle d'un quartier, bien évidemment, mais voilà, tout est coordonné, comment ça s'intègre, quels objectifs on lui donnait, quel... quel type de mobilier, quel type de support on va utiliser."

## Ligne Rouge de Mulhouse

Parcours de 3.8 km qui passent par 30 sites emblématiques reliés par des marques au sol, du mobilier urbain et des éléments architecturaux des façades tous peints dans le même rouge.  
→ sans le guide on s'y perd

# Voyage à Nantes



**Description rapide :** le Voyage à Nantes invite les riverain·e·s et les visiteur·euse·s dans une grande ballade qui relie une centaine d'œuvres artistiques dans la ville grâce à une ligne verte. Ce marquage est une des œuvres du parcours qui a été réalisée de façon collaborative avec des élèves d'écoles d'art à proximité, des artistes et plusieurs partenaires locaux. Ensemble, iels ont transformé le sol pour offrir un parcours artistique et une nouvelle lecture de l'espace public.

## Points positifs

- mise en valeur du patrimoine
- démocratiser l'art et la culture
- favoriser la marche

## Points négatifs

- compréhension si non initié

## Produits

Peinture : verte

Bandes préfabriquées collées à chaud

crédit citytools



# Parc de Superkilen, Copenhague, Danemark



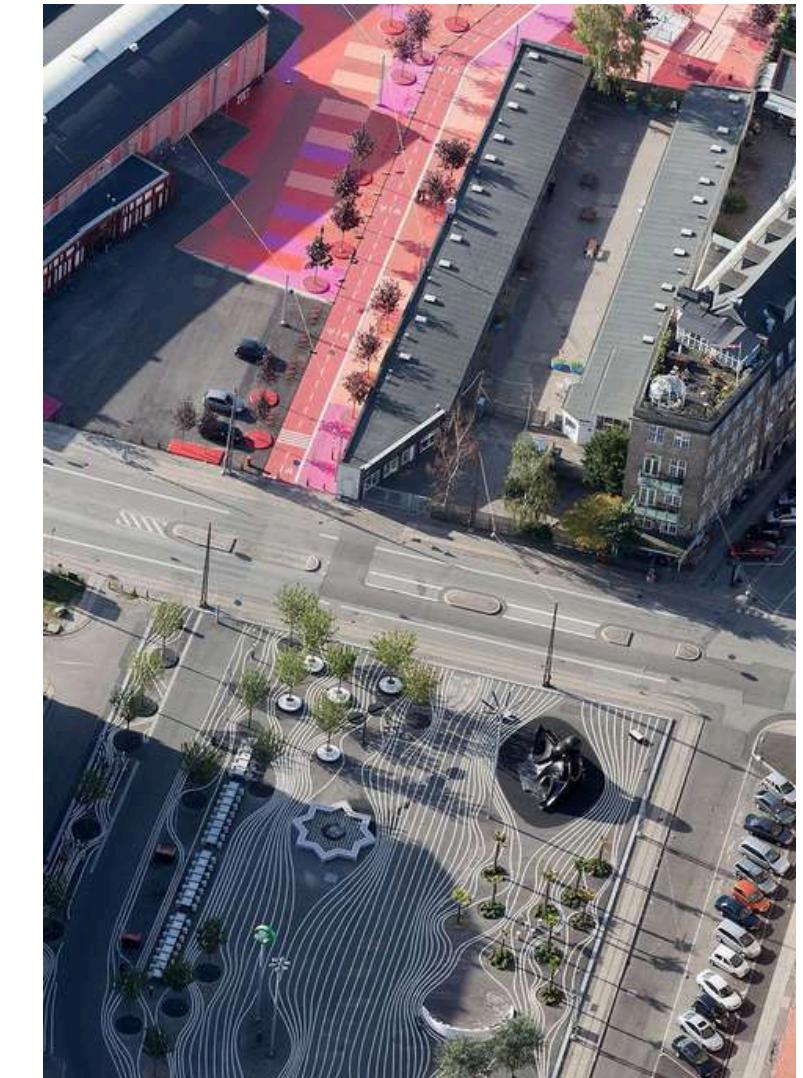
**Description rapide** : parc réalisé en 2012 sur plus de 750 mètres de long afin de revitaliser le quartier de Nørrebro. Cet aménagement est composé de trois zones (la Place Rouge, le Marché Noir et le Parc Vert) au sein desquelles est disposé du mobilier urbain d'une soixantaine de pays, faisant écho aux différentes origines des habitant·e·s.

## Points positifs

- concertation
- prise en compte des identités des usagers

## Points négatifs

- beaucoup d'espaces vides



## Produits

Peinture : blanc, roses, oranges et rouges

crédit AKTC / Kristian Skeie

